

## ABSENCES ENSEIGNANTS ... ET RATTRAPAGE DE COURS



Lors de l'absence d'un enseignant, le rattrapage du cours n'est pas systématique, cela dépend de la raison de l'absence.

Il est difficile de comparer l'absence d'un enseignant et les absences en entreprise, car dans le cas d'absence d'un salarié, ce sont les collègues qui seront chargés d'effectuer son travail.

Afin que les élèves ne soient pas pénalisés par les absences de leurs enseignants, il appartient au Ministère de l'Education Nationale d'anticiper ces dernières en :

- augmentant le vivier d'enseignants remplaçants,
- remplaçant les enseignants même pour les absences inférieures à 15 jours,
- fixant les dates de formation suffisamment à l'avance afin d'organiser le remplacement - pour des stages supérieurs à quelques jours,

### PAS D'OBLIGATION DE RATTRAPER LES COURS :

- en cas de maladie de l'enseignant (avec arrêt maladie),
- enfants malades - avec certificat médical (limité en nombre de jours/an),
- de décès d'un proche (parents, enfants, frères et sœurs),
- journée(s) de formation,
- convocation à un examen (pour les enseignants inscrits aux examens de titularisation par exemple),
- réunion pédagogique imposée par la Direction ou l'Inspection académique (situation exceptionnelle),

### RATTRAPAGE DES COURS :

- en cas d'absence d'un enseignant pour convenance personnelle.

La procédure pour une absence pour convenance personnelle :

- l'enseignant complète une demande d'autorisation d'absence pour raison personnelle en y indiquant les dates et heures de rattrapage des cours,
- le Principal autorise (ou non) cette absence en motivant sa réponse,
- l'enseignant informe sa classe de son absence ainsi que de la date et de l'heure de rattrapage du cours et le fait inscrire dans le carnet de correspondance.

### EST-CE POSSIBLE DE RATTRAPER LES COURS ?

Le rattrapage de cours peut être difficile car les emplois du temps des collégiens :

- ne sont pas toujours compatibles avec les disponibilités des enseignants et
- ne sont pas extensibles (particulièrement avec les classes bi-langues et à options où les emplois du temps sont déjà très chargés).

